

ASSOCIATION DE SOUTIEN A L'INSTITUT DES SŒURS HOSPITALIERES DE NOTRE DAME DE COMPASSION (ISHNDC), MOME KATIHOE (sud-est du Togo) [AKT]

Compte rendu succinct de la 5^e assemblée générale (AG) de l'Association de soutien à l'ISHNDC (AKT) du vendredi 13 juin 2014, de 19 h 00 à 21 h 00, au Collège des Creusets, à Sion

Présidence: Francis-Luc Laurencet, Dr méd., président de l'AKT

Sont présents: 35 membres et sympathisants dont:

- la préfète du district de Sierre, Maria-Pia Tschopp, le député Christian Fracheboud, membre du comité de Valais Solidaire et webmaster de l'AKT; la secrétaire de Valais Solidaire Evelyne Bezat-Grillet. Catherine Perrin, Lausanne;
- Sr Yvonne, supérieure de la communauté des sœurs hospitalières de Sion, et Sr Marie-Bosco de l'ISHNDC;
- les membres du comité de l'AKT (Catherine Aebi, Paul-Marie Dorsaz, Béatrice et Sylvie Fracheboud, Jean-Michel Raviglione, Jean-Pierre Rovere, Marthe Wasem et Hildebert Heinzmann) ainsi que la vérificatrice des comptes Chantal Crettaz

Se sont excusés: une dizaine de membres et sympathisants de l'AKT dont Mgr Joseph Roduit, abbé de St-Maurice, les membres du comité de parrainage de l'AKT, Me Wilhelm Schnyder et Raymond Deferr, le Dr Bernhard Oehl de Togohilfe/Allemagne, l'ingénieur Bernard Bérout, président de l'ONG genevoise «Ingénieurs et Architectes Solidaires» (IAS) [qui tous adressent à l'assemblée leurs vœux les meilleurs] et André Russi, vérificateur des comptes

Documentation et données disponibles:

- Invitation à l'AG 2014 de mai 2014
- Compte rendu de la 4^e assemblée générale 2012 à Vionnaz
- Projets de communiqué de presse (f/a)
- Synthèses des comptes de l'AKT arrêtés au 31.12.2012 et au 31.12.2013
- DVD de l'abbé Michel Demierre sur la mise en œuvre du domaine agricole de Baka-Kopé et du foyer Ste-Marthe de Lomé avec son restaurant (servant d'introduction à la rubrique «Nouvelles de Momé Katihoé»)
- Liste des personnes annoncées et excusées
- Rapport d'activités 2013 et comptes 2013 de Valais Solidaire
- Fascicule «Aide au développement de la Suisse/statistiques 2013»
- Site internet www.akt-togo.ch (table des matières des différentes rubriques)

1. Introduction

Le **président** souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie de leur intérêt et précieux soutien. Il adresse un salut tout particulier à Sr Marie-Bosco, en séjour en Suisse jusqu'au 20 juin 2014, et à Sr Yvonne Dutoit, supérieure du couvent de Sion, en relevant la générosité de sa congrégation en faveur de l'œuvre d'entraide de Momé Katihoé. Il salue aussi la présence du président de la section genevoise de l'AKT, Jean-Michel Raviglione qui, avec le président de l'ONG IAS Bernard Bérout (artisan de l'installation de panneaux photovoltaïques à Momé Katihoé et ultérieurement aussi de Baka-Kopé), est très actif pour la récolte de fonds notamment auprès des communes genevoises de Meyrin et de Coligny. Il adresse par ailleurs un grand merci à l'Union pastorale Ste-Claire de Fribourg pour son soutien, aux fondations Paul Louis René et d'Harcourt qui ont permis la réalisation des constructions du Centre de santé mentale(CMS) Paul Louis René de Lomé et financent son exploitation durant la période initiale de cinq ans, ainsi qu'à tous les autres bienfaiteurs (voir à ce sujet le pt 3 ci-après).

2. Compte rendu de la 4^e assemblée générale de l'AKT du 22 juin 2012 à Vionnaz

Le compte rendu du 22 juin 2012 publié sur le site internet www.akt-togo.ch ne donne lieu à aucune remarque.

3. Rapport présidentiel (rétrospective [2012/2013] et perspectives [2014/2015])

(Synthèse de l'exposé du président Laurencet illustrée par des prises de vues consacrées aux activités et réalisations de l'ISHNDC et par le DVD réalisé par l'abbé genevois Michel Demierre)

L'Institut des Sœurs Hospitalières de Notre Dame de Compassion (ISHNDC) créé en 2002 à l'initiative de trois religieuses issues du couvent de Sion compte aujourd'hui une vingtaine de jeunes Africaines formées (ou en voie de formation) aux métiers de la santé et de l'aide sociale ainsi que de l'économie domestique et agricole, dont huit ont déjà fait leurs vœux perpétuels en assumant désormais des fonctions importantes au sein de l'œuvre d'entraide sise à Momé Katihoé, Lomé, Baka-Kopé et nouvellement aussi à Soko-Tométy). Son action est guidée par la devise «Christo in pauperibus» (Au Christ dans les pauvres). Au-delà des aspects missionnaires fondés sur des textes bibliques (p. ex. St-Paul) et encycliques (p. ex. Redemptoris Missio), l'aide concrète à une population démunie mais jeune (16 % des habitants concernés ont moins de cinq ans, cette proportion étant de près de 50 % pour les personnes âgées jusqu'à 18 ans) constitue la priorité de l'ISHNDC. Sa consolidation et pérennisation dans un environnement géographique, socio-économique et politique difficile, sous la responsabilité accrue des jeunes consœurs africaines, nécessitent à court et à moyen terme la poursuite du soutien financier et technique de l'AKT rendue possible grâce à des généreux dons. Il va de soi que l'AKT, en concertation étroite avec l'ISHNDC, doit rendre périodiquement des comptes aux donateurs qu'ils soient publics (DDC et le canton du Valais par l'entremise de Valais Solidaire et diverses communes genevoises, soit environ 25 % des fonds disponibles) ou privés. A titre d'illustration, il convient de citer la mise en place d'une structure de suivi pour assurer le développement pérenne du CSM Paul-Louis Renée – qui a ouvert ses portes en décembre 2013 – avec le concours actif de Catherine Perrin, Lausanne. Des rapports sont aussi établis périodiquement pour la réalisation des autres projets, soit:

- le programme d'aide à la **scolarisation et à la formation professionnelle de la jeunesse** de la région de brousse et de marais de Momé Katihoé ainsi que de la formation du personnel de l'ISHNDC cofinancé initialement par la DDC et actuellement par Valais Solidaire ainsi que les fondations Maria et Siemens;
- la mise en valeur des **domaines agricoles de Momé Katihoé** (champs avec système de gouttes-à gouttes, construction d'un hangar, etc.) et de **Baka-Kopé** (construction des infrastructures de logements et d'une salle de soins et d'accès à l'eau potable, etc.) cofinancée par Valais Solidaire et divers donateurs privés avec le soutien actif de Paul-Marie Dorsaz (organisateur d'un transport par container);
- l'acquisition de logements pour le **noviciat de Soko-Tométy** incluant un dispensaire dont la responsable actuelle est sur le point de prendre sa retraite, grâce à l'aide financière des sœurs hospitalières de Sion, ce qui permettra notamment de décharger les locaux de Momé Katihoé devenus trop exigus au fil du temps;
- la poursuite de l'aide aux **femmes enceintes et aux nouveau-nés** grâce au fonds découlant de l'héritage Ravanello;
- un projet d'agrandissement de la maternité du dispensaire»Hôtel-Dieu de Momé Katihoé;
- l'exploitation optimale du **foyer Ste-Marthe de Lomé**, qui sert notamment aussi de logement du personnel du nouveau **CSM Paul Louis Renée**, ainsi que de son restaurant.

En conclusion, le président réitère ses vifs remerciements à tous les donateurs et bienfaiteurs de leur engagement pour une œuvre d'entraide indispensable, animée par une équipe de sœurs-infirmières soudée et très motivée qui travaille en application des principes du «**task-shifting**» (tâches assumées normalement par des médecins) autrement dit en prodiguant des soins urgents et en assurant les premiers secours au profit d'une population déshéritée à la recherche d'un avenir meilleur.

4. Présentation (par la trésorière Sylvie Fracheboud) et approbation des comptes annuels arrêtés au 31.12.2012 et au 31.12.2013

<u>Résumé des comptes</u>	<u>31.12.2012 (en CHF)</u>	<u>31.12.2013 (en CHF)</u>
Total des produits	60.066.30	83 017.50
Total des investissements et des charges	26 420.45	158 001.65
Virements au profit de l'ISHNDC	17 950.15	128 942.60
Avoirs auprès de la banque Raiffeisen	196 700.89	87 372.54

Les comptes de l'AKT arrêtés au 31.12.2012 et au 31.12.2013 ont été dûment révisés par les contrôleurs des comptes (Chantal Crettaz et André Russi) et approuvés à l'unanimité par l'assemblée, avec décharge au comité.

En juin 2014, le solde actif du compte de l'AKT auprès de la banque Raiffeisen de Monthey se montait à quelque 57 420 CHF.

Indépendamment des contributions importantes de diverses fondations, la trésorière se plaît à souligner les dons importants émanant de membres et sympathisants de l'AKT dans le cadre de la traditionnelle collecte de fonds de fin d'année.

Le président précise que, pour le financement de la construction du CSM Paul Louis René de Lomé, un compte spécial a été ouvert auprès de la Banque cantonale du Valais à la demande du généreux donateur. Il s'ensuit que les sommes (importantes) en question n'apparaissent dès lors pas dans les comptes de l'AKT présentée par la trésorière.

L'argent disponible est géré avec beaucoup de rigueur par l'ISHNDC sous la responsabilité principale de **Sr Marie-Bosco**, le personnel de l'ISHNDC vivant par ailleurs dans des conditions modestes, y compris en ce qui concerne la maison d'accueil Ste-Marthe de Lomé.

5. Renouvellement du comité et de l'organe de révision des comptes

Le comité actuel de l'AKT est complété par **Catherine Perrin** (lic. ès sc. éc. et expert-comptable, Lausanne) et **Catherine Donnet** (infirmière, cadre de santé, Master of Arts Management, ayant occupé divers postes en gestion des soins, prévention et formation professionnelle, Troistorrents).

Après dix ans d'activité au sein du comité, le **président Francis-Luc Laurencet** et le **secrétaire Hildebert Heinzmann** souhaitent dans un proche avenir abandonner leurs fonctions respectives. Lorsque leur succession sera assurée, ils seront néanmoins prêts à rester à la disposition de l'AKT pour des tâches spécifiques (pour le président Laurencet notamment dans sa fonction de représentant de l'AKT auprès de la fondation d'Harcourt qui finance l'exploitation initiale du CSM Paul Louis René).

En remplacement d'**André Russi**, démissionnaire, **Théo Fracheboud** (ancien chef des travaux de la ville de Monthey, Choëx) assumera désormais le rôle de **vérificateur des comptes** aux côtés de **Chantal Crettaz**.

6. Nouvelles de Momé Katihoé

Sr Marie-Bosco remercie à son tour vivement l'assemblée ainsi que les nombreux généreux donateurs et bienfaiteurs qui ont permis la création et le développement de l'œuvre d'entraide togolaise des sœurs hospitalières qui se sont fixé quatre priorités, à savoir:

- a. La **formation des consœurs** africaines ainsi que du **personnel laïc de l'ISHNDC** (en tout près de vingt emplois). Sept jeunes sœurs indigènes ont déjà achevé leur formation dans le domaine médico-social. Quatorze (y compris les postulantes et novices) sont encore en formation, l'objectif étant d'assurer progressivement la relève des trois sœurs fondatrices issues du couvent de Sion. L'enseignement dispensé au Togo est de bonne qualité, mais relativement onéreux.
- b. Garantir, voire améliorer la qualité des **soins prodigués dans le dispensaire «Hôtel-Dieu» de Momé Katihoé** déjà bien notés par les autorités togolaises (1 200 à 1 300 consultations par mois), en particulier aussi dans le domaine de la maternité fortement sollicité. Le **dispensaire intégré dans le CSM Paul Louis René** de Lomé et celui du futur noviciat de **Soko-Tométy** (près d'Anfoin) ainsi que le projet de **dispensaire de Baka-Kope** constituent de nouveaux défis à relever par la jeune communauté.
- c. Développer les **domaines agricoles de Momé Katihoé** (5 ha) et de **Baka-Kopé** (20 ha) avec l'objectif d'assurer progressivement l'autonomie alimentaire de l'ISHNDC et des générer des revenus (vente de produits agricoles tel que le maïs, le manioc, l'igname, des fruits, des légumes et d'autres cultures vivrières) et contribuer à la vulgarisation de l'agriculture locale.
- d. Promouvoir la **scolarisation et la formation professionnelle** de la jeunesse pour combattre l'illettrisme et l'ignorance et d'offrir des perspectives économiques sur place (contribution à la lutte contre l'exode rurale et les migrations vers les pays industrialisés).

Ce programme ambitieux se déroule dans un **contexte politique et économique** marqué par un régime autoritaire et des pratiques corruptives ainsi que par la spoliation des ressources naturelles (phosphate, coton, café, ciment, etc.) par des compagnies étrangères peu sensibles aux exigences de la protection de l'environnement. A ces difficultés s'ajoutent les **spécificités culturelles, sociales** (rôle de la famille, etc.) et **démographiques** (taux de natalité élevé). Il en résulte que les attentes liées aux différents projets de l'ISHNDC ne sauraient être mesurées à l'aune des normes qui prévalent en Europe et en particulier en Suisse. Cela étant, la population du Togo est très accueillante et reconnaissante, mais souvent résignée en raison du manque de perspectives d'infrastructures dignes de ce nom.

En guise de conclusion, Sr Marie-Bosco fait sien le proverbe africain suivant:

«Beaucoup de petites gens, mais aussi des grands,
dans beaucoup de petits lieux,
qui avancent à petits pas,
peuvent changer le monde.»

En sa qualité de président d'honneur de la Fondation sociale Suisse du Nord Cameroun qui exploite depuis de nombreuses années l'hôpital de Petté à Maroua (www.hopital-pette.ch), **Pierre Alexandre Müller**, par ailleurs bienfaiteur de l'ISHNDC (cf. héritage Revanello) se dit impressionné par l'action et les prestations multiples des sœurs hospitalières au Togo et aussi de la qualité et les précisions de leurs rapports. La liberté d'action de l'hôpital de Petté est actuellement restreinte, notamment en ce qui concerne l'exercice des fonctions directoriales de la doctoresse Anne-Marie Schönenberger et l'aide de ses collaborateurs européens en raison des menaces découlant de Boko Haram, un phénomène qui ne touche (actuellement) pas le Togo.

8. Divers

Le secrétaire H. Heinzmann se réfère au communiqué de presse ci-joint (en langue française et allemande) qui sera diffusé de manière ciblée aux médias valaisans et placé sur le site internet www.akt-togo.ch. Ce dernier sera prochainement actualisé par le webmaster Christian Fracheboud qui est vivement remercié de son travail. Il attire par ailleurs l'attention de l'assemblée sur le fascicule «Aide au développement de la Suisse – Statistiques 2012» dans lequel sont mentionnées les contributions financières de l'AKT au profit de l'œuvre d'entraide des sœurs hospitalières au Togo.

Conformément à l'article 6 des statuts de l'AKT, la prochaine assemblée générale aura en principe lieu à la mi-2016.

3963 Crans-Montana, 24 juin 2014/HH

Hildebert Heinzmann, secrétaire de l'AKT

Annexe:

Communiqué de presse du 13 juin 2014 (en versions française et allemande)

Adresses de contact:

Francis-Luc Laurencet, Dr méd., président de l'AKT, rue du Tronchet 10, CH-1870 Monthey

Tél.: +41 (0) 24 481 50 43/+41 (0) 79 262 40 71; e-mail: fllaurencet@vtxnet.ch

Hildebert Heinzmann, secrétaire de l'AKT, Les Briesses 555, CH-3963 Crans-Montana

Tél.: +41 (0) 27 483 31 04/+41 (0) 79 488 02 15; e-mail: hildebert.heinzmann@bluewin.ch

Jean Michel Raviglione, ing. civil EPFL, section AKT Genève, chemin Salomon Penay 37, 1217 Meyrin

Tél.: +41(0) 22 782 76 33/+41 (0)79 625 38 95; e-mail: jmraviglione@bluewin.ch

Membres du comité: Catherine Aebi, 1895 Vionnaz; Catherine Donnet, 1872 Troistorrents; Paul-Marie Dorsaz, 1926 Fully; Béatrice Fracheboud, 1880 Bex; Sylvie Fracheboud, Catherine Perrin, 1006 Lausanne; 1870 Monthey; Jean-Pierre Rovere, 1950 Sion; Marthe Wasem, 1208 Genève

Site internet: www.akt-togo.ch

Compte bancaire: Banque Raiffeisen, Ch-1870 Monthey 2, CCP 19-242-6 – IBAN: CH13 8061 1000 0116 2702 2/ISHND

Membre de l'association faitière des œuvres d'entraide valaisannes Valais Solidaire, avenue du Léman 3, CH-1870 Monthey (site internet: www.valaissolidaire.ch; e-mail: valais.solidaire@gmail.com /palabre 77@hotmail.com)

Coordonnées de l'ISHNDC au Togo:

Adresse postale: Dispensaire «Hôtel-Dieu» de Momé Katihoé, BP 36, Afagnan/Togo

Tél.: (00228) 23 35 03 83/90 22 59 89; e-mail: alpig-elise@laposte.tg; soeurshospit.togo@hotmail.com